

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 19 décembre 2017, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Est absent :

M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



2017-480

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



DÉPÔT DE DOCUMENTS



RAPPORT DU GREFFIER SUR LA PARTICIPATION DE CERTAINS ÉLUS À LA FORMATION EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le greffier fait rapport que M. Sylvain Juneau, maire, M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1, M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2, Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5, lui ont déclaré qu'ils ont suivi la formation en matière d'éthique et de déontologie conformément aux dispositions prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.



DÉPÔT DU REGISTRE DES DONS, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU TOUT AUTRE AVANTAGE REÇU PAR UN MEMBRE DU CONSEIL

Aucune déclaration n'a été faite en 2017 auprès du greffier par un membre du conseil de la Ville aux termes de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.



DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES, DES FACTURES PAYÉES PAR DÉBIT DIRECT ET DES DÉPENSES PAR APPROBATEURS

La trésorière dépose les listes suivantes :

- Chèques émis du 10 novembre au 7 décembre 2017, pour un montant de 963 416,88 \$;
- Prélèvements automatiques institutionnels du 1^{er} au 30 novembre 2017, pour un montant de 496 934,66 \$;
- Factures payées par débit direct du 1^{er} au 31 octobre 2017, pour un montant de 348 095,49 \$,
- Factures payées par débit direct du 1^{er} au 30 novembre 2017, pour un montant de 254 840,93 \$,
- Dépenses par approbateurs du 10 novembre au 7 décembre 2017, pour un montant de 1 618 842,70 \$,



QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 5 DÉCEMBRE 2017



2017-481

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 6 DÉCEMBRE 2017 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 6 décembre 2017.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 20 DÉCEMBRE 2017 ET EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2017 – PRÉSENTATION DES ORDRES DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 20 décembre 2017 et de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 21 décembre 2017.



2017-482

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 20 DÉCEMBRE 2017 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

AP2017-686 Renouvellement du contrat de support et d'entretien des licences d'utilisation des produits Bentley (Select 10398767), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (Dossier 42541)

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2017 (suite)

- AP2017-691** Adjudication d'un contrat pour la prise en charge des matériaux secs et autres résidus en provenance des écocentres (Appel d'offres public 51075)
- AP2017-703** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et la migration de licences du PGI financier d'*Oracle* (Dossier 51259)
- AP2017-708** Renouvellement d'un contrat d'abonnement à une solution d'affichage dynamique (VQ-47402)
- A1LS2017-183** Entente entre la Ville de Québec et la *Société de domaine Maizerets inc.*, pour l'utilisation et le prise en charge du domaine de Maizerets, en contrepartie d'une contribution en soutien à la mission et en soutien aux réparations
- DE2017-266** Bail entre la Ville de Québec (locataire) et *9357-7401 Québec inc.* (locateur), relativement à la location du local 106 situé au 2530, boulevard Wilfrid-Hamel – Arrondissement des Rivières
- CM2017-005** Radiation de créances, conformément à la *Politique de gestion de la fermeture administrative de certains dossiers au Greffe de la cour municipale*, pour l'année 2017
- RH2017-989** Modification de l'annexe H du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec*
- AJ2017-049** Règlement hors cour relativement aux poursuites en Cour supérieure portant les numéros 200-17-015410-111 (*Assurance Ace INA et Royal & SunAlliance du Canada, société d'assurance et Université Laval c. Ville de Québec et Filtrum inc. et F.L. Isolation inc. et Filtrum inc. c. Roche ltée, groupe conseil*) et 200-17-015175-110 (*Royal & SunAlliance c. Ville de Québec et Filtrum inc. et F.L. Isolation inc. et Filtrum inc. c. Roche ltée, groupe conseil (La Coopérative de l'Université Laval)*)
- AJ2017-054** Règlement hors cour relativement à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro C.S. 200-17-006852-065 (*Yvan Caron et als c. Ville de Québec*)
- AJ2017-055** Règlement hors cour relativement à la poursuite en Cour supérieure portant le numéro C.S. 200-17-006851-067 (*P.R. Distribution inc. c. Ville de Québec*)
- AP2017-706** Adjudication d'un contrat pour l'acquisition, la maintenance, l'abonnement de droits d'usage de logiciels bureautiques, de systèmes métiers et de produits commerciaux prêts à l'emploi – Lot 13 (Appel d'offres public 51174)
- AP2017-713** Adjudication d'un contrat d'abonnement au service de recherche *Gartner* et de services d'accompagnement (Dossier 41083)
- AP2017-717** Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la fourniture de compteurs d'eau avec registre (VQ-48530)
- AP2017-719** Adhésion de la Ville de Québec à une entente contractuelle du *Centre de services partagés du Québec* (Dossier 51316), pour la location de liens téléphoniques *Centrex*
- AP2017-723** Adjudication d'un contrat d'entretien et de support *Microsoft* de type *Entreprise*, pour une période de 39 mois, du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2020 (Dossier 51337)
- AP2017-740** Renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness* (PGI financier) d'*Oracle* et le rehaussement du niveau de service (Dossier 44976)
- AP2017-747** Renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien pour les produits de la suite *AGIL*, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (Dossier 40289)
- AP2017-761** Adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur en électricité – Lot 1 (Appel d'offres publics 51173)

- DE2017-269** Entente entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet *Étude des besoins logistiques pour soutenir la croissance de l'industrie des croisières à Québec*, dans le cadre de la *Stratégie de développement économique de la Ville de Québec*
- DE2017-272** Intervention à l'acte de vente entre *Gestion Roland-Beaudin inc.* et *Cap-des-Régions Roland-Beaudin S.E.C.* – Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique sur une partie du lot 5 607 761 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec – Acceptation d'une option d'achat en faveur de la Ville à l'égard d'une autre partie du lot 5 607 761 du même cadastre – Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
- FN2017-055** Ratification de l'appropriation de 15 394 500 \$ à la *Réserve financière pour le paiement d'une dette d'agglomération*
- FN2017-057** Ratification de l'affectation des paiements comptant à deux projets d'immobilisations du programme triennal d'immobilisation 2017-2019 dont le budget a été révisé et autorisation pour l'application des paiements comptant sur des dépenses dans des règlements d'emprunt réalisées en 2017
- FN2017-058** Fermeture de 8 règlements d'emprunt, réduction des pouvoirs de dépenser, annulation des soldes résiduels (pouvoir d'emprunt) et utilisation des soldes disponibles desdits règlements
- RH2017-1049** Modification de la nomenclature des emplois professionnels
- TI2017-076** Entente entre la Ville de Québec et la *Société de transport de Québec (Réseau de transport de la Capitale)*, relative à l'implantation d'un service évolué de radiocommunication pour le territoire de la ville de Québec
- AP2017-766** Adjudication d'un contrat pour les prévisions météorologiques, hydrométéorologiques et glaciologiques sur le territoire de la ville de Québec – Lot 1 (Appel d'offres public 51005)
- DE2017-194** Entente entre la Ville de Québec et *La Coopérative des horticulteurs de Québec*, relativement à la gestion du *Grand Marché de Québec* au pavillon du Commerce sur le site d'*ExpoCité*
- DE2017-270** Autorisation d'utiliser une partie des sommes disponible, à même les *Fonds de développement des territoires*, pour couvrir certaines dépenses du Service du développement économique et des grands projets
- DE2017-279** Autorisation de transférer des sommes à la *Réserve financière favorisant l'entrepreneuriat et la réalisation de projets économiques structurants* (R.A.V.Q. 988)
- PA2017-031** Adoption du projet de *Règlement de l'agglomération modifiant le Règlement numéro 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement au retrait du lot numéro 1 898 267 du cadastre du Québec des zones inondables*, R.A.V.Q. 1156
- A1GT2017-112** *Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet de marché public sur le site d'ExpoCité*, R.A.V.Q. 1147
- PO2017-011** *Règlement modifiant l'entrée en vigueur de certaines dispositions du Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les systèmes d'alarmes contre l'intrusion et le contrôle des fausses alarmes*, R.A.V.Q. 1148
- PA2017-025** *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire instaurant des marges de recul à l'axe applicables aux lots situés en bordure d'un corridor structurant de transport en commun*, R.A.V.Q. 1153
- FN2017-051** *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.A.V.Q. 1154

- A1GT2017-178** *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 1 570 908 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1155*
- T12017-070** *Règlement de l'agglomération sur une dépense mixte pour l'acquisition et l'installation du matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en services de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1159*
- FN2017-065** Ratification de l'affectation des paiements comptant à deux projets d'immobilisations du programme triennal d'immobilisation 2017-2019 dont le budget a été révisé et autorisation pour l'application des paiements comptant sur des dépenses dans des règlements d'emprunt réalisées en 2017

De donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-483

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 21 DÉCEMBRE 2017 – ORIENTATION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE la Ville ainsi que celle de L'Ancienne-Lorette, ont déposé des poursuites contre la Ville de Québec pour réclamer une partie des quotes-parts d'agglomération imposées depuis 2008 (dossier 200 17 014410 112 de la Cour supérieure du district de Québec);

CONSIDÉRANT QUE cette affaire sera entendue en janvier prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec reconnaît d'ores et déjà qu'une partie des réclamations est bien fondée;

CONSIDÉRANT QUE ces admissions auront des répercussions sur les budgets d'agglomération futurs, incluant celui de 2018;

CONSIDÉRANT que les principes qui se dégageront du jugement à intervenir auront également de telles répercussions ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes sous réserve toutefois des modifications qui devront y être apportées pour tenir compte des admissions de la Ville de Québec dans le dossier 200-17-014410-112 de la Cour supérieure du district de Québec et, le cas échéant, des principes qui se dégageront du jugement à intervenir dans ce dossier :

FN2017-064 Adoption des prévisions budgétaires 2018 reliées aux responsabilités d'agglomération de Québec

FN2017-064 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 relié aux responsabilités d'agglomération de Québec

FN2017-063 Adoption du budget du Réseau de transport de la Capitale pour l'exercice financier 2018

Autres décisions reliées à l'adoption des prévisions budgétaire 2018 et au programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS

**2017-484****MAIRIE – APPUI AU SÉMINAIRE SAINT-FRANÇOIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'appuyer le Séminaire Saint-François pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase IV du gouvernement du Québec.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

**2017-485****TRÉSORERIE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-339 RELATIVE À LA RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

DE modifier la résolution 2017-339 relative à la résolution de concordance et de courte échéance, adoptée le 29 août 2017, en remplaçant le tableau présenté dans cette même résolution par le suivant :

| Règlements d'emprunts # | Pour un montant de \$ |
|-------------------------|-----------------------|
| 1027-95 | 143 600,00 \$ |
| REGVSAD-2006-006 | 205 800,00 \$ |
| REGVSAD-2006-009 | 116 600,00 \$ |
| REGVSAD-2007-044 | 105 300,00 \$ |
| REGVSAD-2010-189 | 29 200,00 \$ |
| REGVSAD-2010-201 | 97 300,00 \$ |
| REGVSAD-2010-219 | 182 000,00 \$ |
| REGVSAD-2011-249 | 152 800,00 \$ |
| REGVSAD-2011-250 | 158 800,00 \$ |
| REGVSAD-2011-256 | 248 600,00 \$ |
| REGVSAD-2011-252 | 439 600,00 \$ |
| REGVSAD-2011-254 | 34 500,00 \$ |
| REGVSAD-2011-257 | 313 200,00 \$ |
| REGVSAD-2010-190 | 14 900,00 \$ |
| REGVSAD-2011-300 | 344 900,00 \$ |
| REGVSAD-2011-278 | 521 900,00 \$ |
| 2016-480 | 725 000,00 \$ |

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

**2017-486****TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires déposées en annexe au mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

**2017-487****GREFFE – ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES POUR 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018 joint au mémoire;

QUE les séances du conseil aient lieu à 19 h 30 à l'endroit habituel au 200, route de Fossambault.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-488

GREFFE – AUTORISATION DE PAIEMENT ET ENTENTE DE SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES RELATIVEMENT AUX SERVICES REQUIS DANS LE CADRE DE GRIEFS SYNDICAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture portant le numéro 20-0000117986, datée du 15 novembre 2017, ainsi que toute autre facture en lien avec le mandat confié à la firme d'avocats Cain, Lamarre, Casgrain, Wells, S.E. N.C. R. L. portant le numéro 20-16-5384.

DE ratifier, jusqu'au 31 décembre 2018, les mandats confiés à la firme Cain, Lamarre, Casgrain, Wells, S.E. N.C. R. L. par le Service des ressources humaines dans le cadre de griefs syndicaux, selon les conditions négociées entre les parties, sous réserve de l'approbation des budgets pour l'année 2018 par les autorités compétentes.

D'autoriser les virements budgétaires, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-489

GREFFE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2017-447 RELATIVE À L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LES RUES ANDRÉ, BEAUPRÉ, DES BOSQUETS, CLAUDE, ÉMILE, LAPOINTE, MONTÉE DU COTEAU, RAYMOND ET RENÉ AINSI QU'AU COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU :

DE modifier la résolution 2017-447 adoptée le 21 novembre 2017, en remplaçant le 2^e paragraphe par le suivant : *D'interdire le stationnement du 15 novembre au 15 avril, de 8 h à 16 h dans les îlots 4547 et 4552 de la Montée du Côteau et dans l'îlot 4541, rue des Bosquets.*

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-490

GREFFE – ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2017-384 RELATIVE À LA FERMETURE, L'AFFECTATION AU DOMAINE PRIVÉ ET LA VENTE DU LOT 6 115 266 ADOPTÉE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution 2017-384 relative à la fermeture, l'affectation au domaine privé et la vente du lot 6 115 266 adoptée lors de la séance ordinaire du 19 septembre 2017.

DE rembourser les frais d'honoraires professionnels qui auraient pu être engagés par les acquéreurs en lien avec la transaction.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-491

GREFFE – QUITTANCE ET TRANSACTION – JEAN-CLAUDE GAUTHIER, ARCHITECTE C. VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES (N^o DOSSIER 200-22-081096-174)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'approuver la quittance et transaction entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et Jean-Claude Gauthier, architecte, dans le dossier numéro 200-22-081096-174, de la Cour du Québec, chambre civile, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet joint au mémoire, notamment le versement d'une somme de 15 415,29 \$ par chèque en contrepartie d'une quittance complète, générale et finale en capital, intérêts et frais de toutes réclamations découlant des faits auxquels il est fait référence dans la présente cause;

D'autoriser le procureur de la Ville, M^e Olivier Trudel, à signer pour et au nom de la Ville la quittance et transaction ainsi que tout documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-492

GREFFE – VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 5 989 290 – STYRO IMMOBILIER INC. – RUE DE SINGAPOUR – PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC ET ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2017-442

CONSIDÉRANT QU'il y a une erreur sur l'identification du lot à la promesse d'achat intervenue entre la Ville et Styro Immobilier inc. La promesse d'achat mentionnait une partie du lot 5 989 289 alors que le consentement des parties portait sur une partie du lot 5 989 290.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre d'achat de Styro Immobilier inc. d'une partie du lot 5 989 290, au cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, à être ultérieurement connu comme étant le lot 6 160 232 tel qu'il appert au plan joint à la promesse d'achat, datée du 2 novembre 2017 dont copie est jointe au mémoire, sous réserve que le numéro de lot 5 989 289 indiqué à l'offre d'achat aurait dû être 5 989 290;

DE vendre cette partie de lot 5 989 290 d'une superficie de 6 971 m² (75 035,2 p²), à Styro Immobilier inc., au prix de 5 \$/p² soit pour un montant de 375 176 \$, selon des conditions substantiellement conformes à la promesse d'achat;

DE joindre à la résolution le certificat de la trésorière attestant le prix de revient de l'immeuble à 2,92 /m²;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer l'acceptation de l'offre d'achat et l'acte de vente pour et au nom de la Ville;

D'abroger la résolution 2017-442, adoptée le 21 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-493

GREFFE – ADJUDICATION DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – APPEL D'OFFRES N° APO-2017-030 RELATIF À UN CONTRAT DE 3 ANS POUR UN AUDITEUR EXTERNE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat de services professionnels, d'une durée de 3 ans, pour un auditeur externe, appel d'offres n° APO-2017-030, à la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. en conformité avec son offre de prix daté du 1^{er} décembre 2017 pour une somme totale forfaitaire de 114 000 \$, plus les taxes applicables et les services requis sur demande, le cas échéant.

QUE les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat soient puisés dans le budget de fonctionnement du Service de la trésorerie.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-494

**GREFFE – ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D’OFFRES N° APO-2017-037
RELATIF À UN CONTRAT DE COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D’adjuger le contrat, d’une durée de 4 ans, pour le contrat de collectes de matières résiduelles, appel d’offres n° APO-2017-037, à Gaudreau Environnement inc., le tout en conformité avec sa soumission déposée et datée du 4 décembre 2017, selon le prix soumis à la formule de prix « A » pour le sous-total du contrat sans option, représentant une somme de 2 847 173,10 \$ plus taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires à l’adjudication du contrat soient puisés à même le budget de fonctionnement et qu’il soit autorisé à la Trésorière, ou son remplaçant, d’effectuer les virements budgétaires appropriés.

Adoptée à l’unanimité, le président s’abstenant de voter



2017-495

**RESSOURCES HUMAINES – ÉVALUATION ET CLASSIFICATION DES EMPLOIS -
FONCTIONNAIRES**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D’accepter l’évaluation et la classification jointe au mémoire, laquelle sera ensuite incluse dans la présente convention collective.

Adoptée à l’unanimité, le président s’abstenant de voter



2017-496

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE – RÉVISION – DEMANDE DE
SUBVENTION 2017 DE LA SOCIÉTÉ D’HISTOIRE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-
DESMAURES**

Monsieur le maire, Sylvain Juneau, déclare qu’il a directement ou indirectement un intérêt particulier dans ce dossier et qu’en conséquence, il s’abstiendra de participer aux délibérations sur cette question, et de voter ou de tenter d’influencer le vote sur celle-ci. Il mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE verser une subvention de 5 000 \$ à la Société d’histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures pour soutenir sa mission, sa programmation et ses projets pour l’année 2017.

Adoptée à l’unanimité, le président s’abstenant de voter



2017-497

**GESTION DU TERRITOIRE – APPROBATION DE LA PROGRAMMATION MODIFIÉE
DES TRAVAUX – TECQ 2014-2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D’approuver la programmation modifiée des travaux admissibles en conformité avec le programme TECQ 2014-2018 joint au mémoire.

Adoptée à l’unanimité, le président s’abstenant de voter



MOTIONS ET RÈGLEMENTS



2017-498



2017-498

ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 2017-541 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO REGVSAD-2006-005 RÈGLEMENT DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES SUR LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet du *Règlement n° 2017-541 modifiant le Règlement numéro REGVSAD-2006-005 Règlement de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme.*

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2017-499

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2017-540 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 510-86 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter le *Règlement n° 2017-540 modifiant le Règlement n° 510-86 concernant la circulation et le stationnement dans les rues de la municipalité.*

Une dispense de lecture du Règlement est demandée, une copie ayant été donnée aux membres du conseil au moins deux jours ouvrables avant la séance et les membres présents déclarent l'avoir lu.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

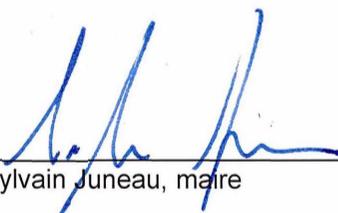


PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 48.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier